

Destruction du Statut, privatisations, contractualisation: la DRFiP 35 EN PREMIERE LIGNE

juin, la CGT avait demandé de mettre à l'ordre du jour un point sur la situation des emplois suite au mouvement local catastrophique publié le 17 juin. Le Directeur n'avait accepté de l'évoquer qu'en «question diverse»...

Nous avions l'habitude que les mouvements soient mauvais, mais le niveau de vacances constaté après ce mouvement local est inédit. C'est plus d'une centaine de postes qui sont laissés vacants dans le département. Nous écrivions dans notre compte-rendu: «La traduction est simple: la Drfip a décidé d'anticiper méthodiquement un plan de suppressions d'emplois ultra massif, ainsi les SIP et les trésoreries sont étrillés, le SDIF à peine créé est déjà en sous effectifs. Ce sont en fait tous nos services qui sont passés la moulinette du NRP et de la démétropolisation.»

La privatisation des missions du service de Gestion des Patrimoines Privés (GPP), à l'ordre du jour de ce CTL, traduit également concrètement cette politique de destruction-privatisation.

En effet, au lieu d'anticiper l'augmentation des charges du service en recrutant des fonctionnaires, la direction recrute des contractuels et privatise les missions de ce service. Ce constat est d'ailleurs unanime pour toutes les organisations syndicales du département.

Le 2 août 2021, la DRFiP 35 a adressé un message aux mêmes OS qui précisait: «Pour faire suite aux mouvements locaux, la Direction Générale, à la demande de notre direction, a autorisé le recrutement immédiat de contractuels dans les proportions suivantes: 16 contractuels de catégorie B pour une durée de 3 ans (11) ou d'1 an (5) et 8 contractuels de catégorie C pour une durée de 3 ans.»

Services bénéficiaires	Niveau	Durée de contrat
Trésorerie Hospitalière de Rennes		
2 contractuels	1 C et 1 B	3 ans
Trésorerie Hospitalière de Fougères		
2 contractuels	2 B	3 ans
SGC Redon		
3 contractuels	2 C et 1 B	3 ans
SIP Rennais		
8 contractuels	4 C et 4 B	3 ans
SIP St Malo		
1 contractuel	1 B	3 ans
Paierie régionale		
2 contractuels	1 B	3 ans
PNAA		
1 contractuel	1 C	3 ans
TCA		
5 contractuels	5 B	1 an
Autorité de certification des fonds européens		
1 contractuel	1 B	3 ans

La DRFiP 35 poursuit: «Les opérations de recrutement sont en cours (C) ou vont prochainement débuter (B) - publication des offres sur la Place de l'emploi public puis à Pôle Emploi- avec une arrivée dans les services prévue à l'automne. Bien entendu, le personnel recruté bénéficiera d'une journée d'accueil, d'un cycle de formation adapté et pourra intégrer, s'il le souhaite, notre dispositif spécifique de préparation aux concours "diversité sociale". Enfin, il est rappelé que 11 contractuels (1 A, 9B, 1C) ont été recrutés l'an passé au bénéfice de la BIL (1), du SDE (2), de la TCA (7) et du GPP (1). «

Pour la CGT: C'est l'application décomplexée de la loi de transformation de la Fonction Publique de 2019, utilisée pour détruire la Fonction publique et le Statut, à laquelle sont opposées toutes les fédérations syndicales. Pourtant, la DRFiP 35 précise recruter des contractuels, la main sur le cœur... «afin d'aider les services pouvant être en difficulté compte tenu de vacances importantes liées notamment à de nombreux départs en retraite non intégralement compensés».

Qui peut croire sérieusement à un tel «manque d'anticipation des départs en retraite» de la part la DG? Elle organise les vacances massives d'emplois, ensuite, les directions font appel à la contractualisation.

Le DRFiP 35 s'est par ailleurs félicité, lors du dernier CTL, de la mise en place d'un **Atlas de la performance**, c'est-à-dire un outil de **suivi de l'activité et de la performance** qui a comme objectif pour l'avenir « d'améliorer le suivi de l'efficience et de la qualité de service et de développer une vision territorialisée des résultats. »

- déterminer les indicateurs quantitatifs et qualitatifs nécessaires au pilotage de chacun des niveaux (national et directionnel);
- déterminer des indicateurs d'efficience (pondération des résultats par les effectifs disponibles). Selon la DG, cet «outil» vise à satisfaire des besoins exprimés par le réseau en

matière de contrôle de gestion et de «benchmark» (traduction: point de référence servant à effectuer une mesure) et constitue notamment une réponse à la demande des directeurs territoriaux de pouvoir se comparer entre directions, en particulier au sein d'une même catégorie, tant au plan de la performance que des moyens, des ressources et des conditions d'exercice des missions.

La CGT alerte! Ainsi, les directeurs vont disposer d'un outil pour se comparer les uns aux autres, afin de déterminer qui arrive a avoir de meilleures performances avec encore moins de moyens. C'est l'émulation par le pire, la prime aux coupeurs de têtes. Avec de tels outils, la DG met en œuvre un «management» malsain, agressif et dangereux.

A ce jeu de dupes, le prétexte du*«manque d'anticipation de la DG»*ne convainc personne. Et la DRFiP 35 explose les services à coups d'abandons de missions, de privatisations et de contractualisation.

La responsabilité de cette situation ne revient évidemment pas aux agents contractuels recrutés, pour lesquels il peut s'agir d'une opportunité. Mais ce type de recrutement pour une durée déterminée ne permet pas de répondre aux véritables besoins des services, avec des collègues formés et disposant d'un statut de droits et garanties communs, statut seul compatible avec les exigences d'un véritable service public républicain, dont la continuité est un des principes essentiels.

On connaît malheureusement les dégâts déjà causés par les conséquences de la contractualisation, dans de grandes entreprises, notamment en matière de dérives managériales et d'explosion des risques psycho-sociaux.

La CGT Finances publiques revendique: -L'arrêt immédiat des restructurations et des suppressions d'emplois ;

- -L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique de 2019 ;
- -Des recrutements statutaires à hauteur des besoins des services.

Rennes, le 6 août 2021